



Martin Roy

Avocat

Parcours professionnel

Associé

Me Martin Roy travaille principalement dans les domaines du droit du travail ainsi que dans le domaine des régimes de retraite et avantages sociaux.

Me Roy agit dans ces domaines comme conseiller auprès d'employeurs et de comités de retraite et les représente devant les tribunaux judiciaires et administratifs tels le tribunal administratif du Québec, le tribunal administratif du travail et les arbitres. Il représente également des employeurs dans le cadre de négociations de conventions collectives et dans la préparation de contrats d'emploi et d'ententes reliées à l'emploi.

Il agit et a agi dans plusieurs litiges complexes relatifs aux régimes de retraite et au droit du travail.

Me Roy a été à de nombreuses reprises formateur ou conférencier sur divers sujets, dont notamment les régimes de retraite.

Me Roy a été reconnu par le prestigieux répertoire juridique The Best Lawyers in Canada édition 2024 dans la catégorie des lésions professionnelles.

Implications

Membre de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA)

Membre du conseil d'administration de l'Orchestre Symphonique de Québec

Président du comité de gouvernance de l'Orchestre Symphonique de Québec

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4426

martin.roy@steinmonast.ca

Services offerts

- Droit du travail, de l'emploi et de l'immigration
- Équité salariale
- Lésions professionnelles
- Régimes de retraite et avantages sociaux
- Santé et sécurité au travail

Formation

LL.B., Droit, 1987, Université Laval

Admission au barreau

1989